

RÉPONSES AUX QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES DU 17
DÉCEMBRE 2020

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION
DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

PRÉPARÉ PAR

CAROL GIRARD, DIRECTEUR
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
VILLE DE SAGUENAY

18 DÉCEMBRE 2020

Question 1 :

Détenez-vous un plan de sécurité civile ?

Ville de Saguenay possède un plan municipal de gestion des risques en cas de sinistre, déposé le 15 avril 2009 et révisé en mars 2018.

A cet égard, je vous informe que la notion de sécurité civile est intégrée aux activités du Service de sécurité incendie et plus particulièrement à la Division gestion et analyse des risques qui s'assure de la mise à jour du plan, et ce, en temps réel.

C'est pour cette raison que vous ne retrouverez pas dans la documentation un plan de sécurité civile.

Ce document a été déposé par mes soins à la Commission lors des audiences du BAPE tenues à Saguenay.

Question 2

Intègre-t-il les risques industriels sur votre territoire ?

Dans le plan de gestion des risques, nous retrouvons différents aléas qui sont présents sur notre territoire, dont celui des accidents industriels.

Des plans spécifiques d'intervention sont développés en fonction de ces aléas. D'autres aléas pourront être identifiés ultérieurement et ajoutés à cette liste de même que les plans d'intervention afférents.

Ex. : Présence d'un gazoduc complexe de liquéfaction de gaz naturel.

Pour ce faire, notre structure organisationnelle en gestion des risques prévoit la création de comités ad hoc afin de corriger et mettre à jour nos plans d'intervention.

Question 3 :

Dans le contexte de l'implantation de projets industriels éventuels, comment se fait la mise à jour du plan ?

Comme déposé par mes soins à la Commission, je vous informe que nous avons mis en place le Comité consultatif afin de répondre à nos obligations reliées à notre mandat qui est d'assurer la gestion des risques sur notre territoire.

Donc, dans l'éventualité de la construction de toute nouvelle entreprise génératrice de risques, sur notre territoire, nous avons créé un Comité consultatif en gestion des risques afin d'analyser les risques potentiels qui pourraient survenir sur notre territoire, et ce, en collaboration avec les différents générateurs de risques et les différents intervenants de la Ville.

C'est de cette façon que nos plans d'intervention sont mis à jour et adaptés à l'évolution de la situation sur notre territoire en matière de gestion des risques.